

L'OPPBTP lance une campagne nationale pour mobiliser et sensibiliser les entreprises du BTP au risque de heurt engin-piéton

L'OPPBTP lance une nouvelle campagne nationale de prévention consacrée au risque de heurt entre engins et piétons sur les chantiers. Celle-ci s'organise avec le soutien des Organisations professionnelles et des Services de prévention et de santé au travail (SPST). Cette campagne, qui sera déployée du 15 janvier au 14 mars 2026, vise à renforcer la prise de conscience de ce risque majeur et à mobiliser l'ensemble des acteurs du chantier (employeurs, encadrants, compagnons et maîtres d'ouvrage) autour d'un objectif commun : réduire durablement les accidents graves et mortels.

Le BTP, un secteur particulièrement exposé au risque de heurt engin-piéton

La mécanisation permet aux chantiers de gagner en performance, et de faciliter le travail des compagnons du BTP sur les chantiers. Cependant, les engins de chantier représentent également une source majeure de risques lorsque des piétons évoluent à proximité. En effet, organisation des flux insuffisante, angles morts ou perte de vigilance des conducteurs ou des piétons peuvent entraîner des conséquences dramatiques sur les chantiers.

Chaque année, entre 10 et 20 accidents graves ou mortels sont enregistrés dans le secteur du BTP en France. Ils se distinguent par leur forte gravité, puisque la moitié des accidents recensés sont mortels.

Les Travaux Publics concentrent environ 70 % de ces accidents, contre 30 % pour le Bâtiment. Toutes les tailles d'entreprises sont concernées : 40 % des accidents surviennent dans des entreprises de plus de 500 salariés, 35 % dans des structures de 20 à 499 salariés, et 25 % dans des structures de moins de 20 salariés.

Une enquête de perception pour mieux comprendre les comportements

Afin de mieux cerner la manière dont les professionnels appréhendent le risque de heurt engin-piéton, l'OPPBTP a mené une enquête de perception d'envergure nationale, durant tout le mois de septembre.

Réalisée en partenariat avec les Services de prévention et de santé au travail (SPST), avec le soutien des organisations professionnelles, elle a permis de recueillir 3 661 réponses, couvrant l'ensemble du territoire et représentant une large diversité de fonctions et d'entreprises de Travaux Publics ainsi qu'un panel d'entreprises du Bâtiment.

Les répondants témoignent d'une **forte exposition au risque** :

- ✓ **47 %** déclarent travailler tous les jours à proximité d'un engin, et 21 % plusieurs fois par semaine. Ils travaillent le plus souvent avec des véhicules légers (69 % des répondants), mais également avec des poids lourds (42 %), des mini-pelles de 6T ou moins (34 %), des pelles de plus de 6T (32 %) et des chariots élévateurs de chantier (30 %).

Par ailleurs, **14 % des professionnels interrogés déclarent avoir déjà vécu un heurt**, directement ou indirectement, confirmant la présence du risque sur les chantiers. Parmi eux :

- ✓ **65 % déclarent qu'un collègue a déjà été victime,**
- ✓ **29 % a déjà été témoin.**

Interrogés sur les causes perçues, les répondants identifient majoritairement :

- ✓ l'inattention du conducteur (69 %),
- ✓ l'inattention du compagnon au sol (59 %),
- ✓ et l'organisation du chantier (46 %).

Cette tendance à attribuer l'accident au manque de vigilance illustre la place prépondérante donnée à la **responsabilité individuelle**.

Enfin, si **85 %** des répondants se déclarent « plutôt bien » ou « très bien » informés sur le risque de heurt, l'enquête révèle un écart notable entre cette perception et la réalité des pratiques :

- ✓ Parmi les **57 %** de répondants qui dispensent formation et sensibilisation :
 - **40 %** n'ont pas d'échanges sur le sujet,
 - **28 %** mentionnent le CACES,
 - **17 %** évoquent des réunions courtes et régulières,
 - **8 %** organisent des ateliers pratiques avec mise en situation autour de l'engin

Ces résultats traduisent un phénomène clair : **le risque est connu, mais insuffisamment pris en compte dans les pratiques quotidiennes**. Ils justifient pleinement la mise en place d'une campagne nationale, dont l'objectif est précisément d'ancrer durablement la prise de conscience, de renforcer la vigilance des acteurs, et de promouvoir des actions concrètes, visibles et partagées sur l'ensemble des chantiers.

Une campagne nationale inédite axée sur la prise de conscience du risque de heurt engin-piéton

Aussi, pour la première fois, l'OPPBTP déploie une campagne nationale spécifiquement dédiée à ce risque. Organisée du 15 janvier au 14 mars 2026, elle est soutenue par les organisations professionnelles et syndicales des branches du bâtiment et des travaux publics (FNTP, FFB, CAPEB, CNATP, FN SCOP BTP, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO), la Direction Générale du Travail, l'Assurance Maladie et les SPST.

Cette campagne, 7^{ème} et dernière campagne du plan stratégique @H2025 de l'OPPBTP, s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées par l'Organisme, notamment à travers le projet Stop Collision, qui vise à intégrer les systèmes de freinage automatique d'urgence sur les matériels de chantier. Complémentaire aux travaux autour des solutions techniques, cette nouvelle campagne met particulièrement l'accent sur le facteur humain : la prise de conscience, la vigilance et l'organisation des flux sur le chantier.

Elle vise trois objectifs :

- ✓ **Faire prendre conscience** du risque de heurt engin-piéton ;
- ✓ **Sensibiliser** l'ensemble des acteurs de la chaîne, du compagnon au maître d'ouvrage ;
- ✓ **Promouvoir** les bonnes pratiques organisationnelles, techniques et humaines.

Une campagne de communication impactante : “Le chantier, c'est pas un crash test”

Le concept créatif de la campagne de communication est né d'un travail collectif associant collaborateurs de l'OPPBTP, entreprises, organisations professionnelles et acteurs de la maîtrise d'ouvrage. Le concept retenu s'inspire de l'univers du crash test, pour sa capacité à interpeller les professionnels afin de susciter une prise de conscience, sans choquer.

En mettant en scène les mannequins utilisés pour les tests automobiles, il illustre les conséquences graves que peuvent avoir un instant d'inattention ou une mauvaise organisation.

Cette métaphore forte traduit une idée simple : le chantier n'est pas un lieu d'expérimentation, mais un espace où chaque geste compte.

La campagne repose sur une accroche claire et facilement mémorisable, testée sur le terrain : « Le chantier, c'est pas un crash test ». Plébiscitée par les professionnels interrogés, cette phrase concentre tout l'enjeu de la prévention : rappeler que la sécurité ne doit jamais être mise à l'épreuve.

Déclinée sur de nombreux supports — affiches, vidéos, supports digitaux, kits de promotion pour les partenaires — la campagne combine impact visuel, simplicité de message et émotion maîtrisée pour sensibiliser l'ensemble des acteurs du secteur.

Une campagne d'information et de sensibilisation renforcée

En parallèle, l'OPPBTP met à disposition des entreprises de nouveaux outils pratiques pour renforcer la culture prévention autour de ce risque. Afin d'enrichir l'offre de contenus déjà disponible sur preventionbtp.fr, contenant solutions chantiers, cas pratiques Prévention & Performance, vidéos, mémos, affiches ou encore modules de formation D-Clic, l'Organisme a développé :

- ✓ Un module e-learning quart d'heure sécurité ;
- ✓ Un guide des meilleures pratiques élaboré avec des entreprises du secteur ;
- ✓ Trois webinaires nationaux : deux “prise de conscience” (Bâtiment et TP), un “Agir en prévention” ;
- ✓ Un webinaire dédié à la maîtrise d'ouvrage ;
- ✓ Une nouvelle formation consacrée au risque de heurt engin-piéton.

Directement exploitables par les entreprises, quelle que soit leur taille, ces ressources visent à faciliter le passage à l'action sur le terrain, à renforcer les compétences des équipes et à diffuser des pratiques éprouvées pour réduire efficacement le risque de heurt engin-piéton.

Une action terrain mobilisatrice

Du 15 janvier au 14 mars 2025, l'OPPBTP invite l'ensemble des entreprises du secteur à animer en autonomie un ¼ d'heure sécurité afin de sensibiliser leurs équipes à ce risque majeur et de rappeler les bonnes pratiques pour l'éviter. Pour participer à ce challenge, il suffit de se rendre sur www.heurtenginpieton.fr et de lancer une vidéo dédiée, permettant de sensibiliser en échangeant avec les équipes du chantier. À l'issue de cette séquence, un formulaire en ligne permet de renseigner le nombre de salariés sensibilisés et de télécharger une attestation officielle de participation. Un compteur national, disponible sur le site, permettra de suivre en temps réel la mobilisation des entreprises.

Les entreprises pourront ensuite partager une photo de leur action ¼ d'heure sécurité sur LinkedIn, Facebook et TikTok avec le hashtag #HEP2026 pour mettre en avant leur engagement et encourager la mobilisation de la profession.

En parallèle de ce challenge, de nombreux évènements et réunions d'information seront animées partout en France sur le risque heurt engin-piéton autour de 5 modules d'animation sur les thèmes :

- ✓ Atelier angles morts sur site
- ✓ Gestes et manœuvres
- ✓ Accidentologie
- ✓ Causes
- ✓ Solutions prévention

De plus, des événements de sensibilisation régionaux seront organisés durant toute la campagne. Le format pourra varier selon les régions, en gardant toujours un même objectif : rassembler chefs d'entreprise, encadrants et compagnons autour du sujet de la prévention du risque de heurt engin-piéton et valoriser les meilleures pratiques identifiées sur le terrain. Ils pourront par exemple prendre la forme d'ateliers pratiques, avec la participation de constructeurs, fabricants de matériels ou de dispositifs d'aide à la conduite, ou intégrer des retours d'expérience et démonstrations liées aux angles morts, aux manœuvres ou à l'organisation des flux. Pour cela, l'OPPBTP mettra à disposition un large choix de supports d'animation (ateliers angles morts, analyses d'accidentologie, outils sur les risques et leurs causes, gestes de manœuvre, bonnes pratiques, etc.) et pourra animer plusieurs ateliers aux côtés des SPST, également fortement mobilisés durant cette campagne.

« Le risque de heurt engin-piéton reste l'un des risques prioritaires sur nos chantiers. Il est parfois perçu comme familier, alors qu'il nécessite une vigilance de chaque instant. Avec cette campagne, nous voulons renforcer la prise de conscience et rappeler que l'organisation du chantier, la coordination des flux et la capacité à anticiper sont des leviers essentiels. Elle s'inscrit dans une démarche complémentaire aux travaux concernant les solutions techniques déjà engagés avec la branche, comme Stop Collision, pour agir à la fois sur l'humain, l'organisation et la technologie. » déclare Paul Duphil, Secrétaire général de l'OPPBTP.

À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de près de 400 collaborateurs répartis dans 14 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentiel et distanciel :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentiel et distanciel.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTP sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.



SERVICE DE PRESSE

CLC Communications

Jérôme Saczewski • jerome.saczewski@rumeurpublique.fr

Christelle Grelou • christelle.grelou@rumeurpublique.fr

Ingrid Jaunet • ingrid.jaunet@rumeurpublique.fr

Marine Broustal • marine.broustal@rumeurpublique.fr

OPPBTP

Solange Delpech • 01 46 09 26 76

Solange.delpech@oppbtp.fr

Pauline Lardy • 01 46 09 26 54

Pauline.lardy@oppbtp.fr